**APPEL À PROJETS COVID-19 | RISUQ**

**DATES À RETENIR**

Lancement de l’appel à projets : **26 mars 2020**

Date limite de soumission des projets : **15 avril 2020**

Annonce des résultats : **25 avril 2020**

Disponibilité des fonds :  **1er mai 2020**

Le montant maximal accordé sera de 15 000 $ par projet.

**PIÈCES REQUISES (EN FORMAT WORD)**

* Le formulaire de proposition de projet rempli et signé.

**Faire parvenir le formulaire complété et signé par courrier électronique à l’adresse risuq@uquebec.ca**

**CONTEXTE**

La crise actuelle interpelle et interpellera, les chercheur-e-s, les clinicien-ne-s, les gestionnaires et les communautés de manière durable.

Le présent appel à projets du RISUQ vise à soutenir des projets structurants (1) favorisant la collaboration entre les membres du RISUQ issus de champs disciplinaires complémentaires et d’institutions différentes; (2) destinés à générer des résultats pour aider à lutter contre la pandémie COVID-19 ou à améliorer la vie des communautés face à cette crise de la COVID-19 ou à prévenir ce genre de pandémie dans le futur.

**Les projets présentés devront être directement en lien avec la mission et les objectifs de recherche du RISUQ et être menés par des membres actifs du RISUQ.**

**Pour toutes questions relatives à l’appel à projets, veuillez nous écrire à l’adresse courriel :**

**risuq@uquebec.ca**

 **Critères et admissibilité**

**Généraux**

* Le chercheur-e principal-e doit être membre régulier actif du RISUQ.
* **Le projet doit être cohérent avec la mission et les objectifs du RISUQ.**
* Le projet doit s’ancrer dans les besoins et les priorités régionales sur les questions de santé et services sociaux en lien avec la crise de la COVID-19.
* L’importance des retombées attendues pour les régions et populations du Québec doit être bien démontrée.
* Le financement octroyé peut servir à couvrir les dépenses liées aux salaires, aux bourses, aux frais de déplacement et de séjour pour collaboration, au matériel et à la location d’équipement, au travail sur le terrain et à la recherche en laboratoire ainsi qu’aux frais de diffusion des connaissances.

*Points considérés comme des atouts :*

* Établissement de collaborations intersectorielles entre les membres et/ou avec des acteurs non académiques ou des acteurs du milieu clinique.
* Développement d'une méthodologie innovante, adaptée à la problématique de la pandémie du virus de la COVID-19 et intégrant des approches de chaque secteur représenté au sein du groupe et du projet.

**Critères d’évaluation**

***Comité d’évaluation***

Le comité de direction du RISUQ s’assurera que l’évaluation des demandes sera faite de façon objective et impartiale, et basée sur l’excellence scientifique et l’adéquation avec la mission du RISUQ.